

ATTENTION La licence 2026-2027 doit être effective pour pouvoir prétendre à une APE

Si cette demande est liée à une nouvelle affiliation, veuillez cocher la case ci-dessous :

☐

Affiliation en cours à la FFJDA

Une copie doit être envoyée conjointement à la demande d'affiliation

Cocher la case correspondante - **Une fiche par demande et par discipline**

☐

KENDO

☐

IAÏDO

☐

JODO

☐

NAGINATA

☐

CHANBARA

Nom & Prénom : Date & Lieu de naissance :

E-mail : Tél.

Profession actuelle :

Adresse :

Code Postal : Ville :

INFORMATIONS SUR VOS PRATIQUES

Club d'appartenance :

Grade actuel : obtenu le à

Date de vos débuts de pratique dans la discipline concernée par la demande :

Pratiquez-vous une ou plusieurs disciplines du CNKDR, si oui lesquelles :

Avez-vous déjà suivi des stages organisés par le CNKDR ? Oui ☐ Non ☐

Si oui, mentionnez le (les) stages que vous avez suivi(s) : nature, année, lieu, formateur

.....

.....

.....

RAISONS ET MOTIVATIONS DE VOTRE DEMANDE

.....

.....

.....

.....

.....

.....

SAISON 2025-2026
DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNER



EXPERIENCE DANS L'ENSEIGNEMENT

Assurez-vous actuellement une initiation : Oui ☐ Non ☐ depuis le

Si oui, nom et numéro d'affiliation du club.....

Assurez-vous cette initiation, seul(e) ? Oui ☐ Non ☐

ou sous la responsabilité d'un enseignant ? Oui ☐ Non ☐ Nom de l'enseignant :

DIPLOMES

Etes-vous en possession d'un (ou plusieurs) Brevet(s) d'Etat d'Educateur Sportif ?

Oui ☐ Non ☐

Si oui, quelle(s) mention(s) ? Degré du BEES ?

Avez-vous le Tronc Commun du B.E.E.S ? Oui ☐ Non ☐

Votre niveau d'études atteint (diplômes obtenus)

Eventuellement, étude ou formation en cours :

Date de la demande

Signature du demandeur

AVIS ET SIGNATURE OBLIGATOIRE DES DIFFÉRENTS PRÉSIDENTS

AVIS DU PRESIDENT DE CLUB > M. MmePrésident(e) du club

☐ Avis favorable

Signature

☐ Avis défavorable

AVIS DU PRESIDENT de la CRKDR > M. MmePrésident(e) de la CRKDR

☐ Avis favorable

Signature

☐ Avis défavorable

INFORMATIONS IMPORTANTES

L'APE n'est valable que pour la saison en cours (1er septembre au 31 août)

Elle est renouvelable 3 fois mais elle reste une mesure exceptionnelle ; elle implique le suivi de la formation au Certificat d'Animateur Fédéral (CAF) avec présentation à l'examen qui en découle.

SAISON 2025-2026
DEMANDE D'AUTORISATION D'ENSEIGNER